



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري  
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Renouvellement de la licence et modification du cahier des charges du service radiophonique Radio Atlantic édité par la Société Eco Médias S.A

---

[A](#) [1] [+A](#) [1]

## **Renouvellement de la licence et modification du cahier des charges du service radiophonique Radio Atlantic édité par la Société Eco Médias S.A**

29 nov 2022

Le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle a décidé, lors de sa réunion en date du 29 novembre 2022, de renouveler à la société Eco Médias S.A la licence d'exploitation, arrivée à échéance, du service radiophonique Radio Atlantic et d'établir son nouveau cahier des charges, et ce conformément aux dispositions de la loi 11-15 portant réorganisation de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle et de la loi n° 77-03 relative à la communication audiovisuelle, telle que modifiée et complétée.

Le nouveau cahier des charges, encadrant le service radiophonique *Radio Atlantic*, annule et remplace celui établi par le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle et signé, pour acceptation, par la société *Eco Médias S.A.* en date du 22 mai 2009.

Radio Atlantic est un service radiophonique axé sur la thématique « économie ».

Ce rapport est établi et publié en application des dispositions de l'article 38 de la loi N° 77-03 relative à la communication audiovisuelle, telle que modifiée et complétée.

---

### **Liens**

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>